

Sud Rail

ECT LYON VALENCE ST ETIENNE

LE JOURNAL QUI DEPOSE
MAIS QUI NE SE FAIT PAS
QUE DES AMIS

Union
syndicale
Solidaires

VENT DU SUD

Une école de 12 obtenue !

L'ECT est en crise, en manque de personnel !

Depuis plusieurs années, la direction n'est plus en capacité d'accorder les congés dans les délais réglementaires... et dernièrement la situation ne s'est pas arrangée puisque malgré la présence de nombreux étudiants en CDD, les congés sont trop souvent refusés.

Les modifs continuelles et les commandes aux limites voir hors RH0077 sont autant de signes que les effectifs ne sont pas en adéquation avec la charge de travail.

Les formations budgétées ne sont pas dispensées car la CPST ne peut pas libérer les agents de la production.

Les EA sont dévoyées plus souvent qu'à leur tour.

Et on pourrait continuer...

Sous prétexte de crise, la direction nationale SNCF avait décidé de geler toutes les embauches pour 2009 et ce quelque soit les filières.

Dans les ECT, les conflits locaux répétés et les droits de retraits suite à agressions ont contraint la direction nationale à revoir sa position.

En recherchant et en obtenant l'unité des fédérations pour réclamer des écoles dans les ECT, SUD-Rail a joué un rôle essentiel dans l'obtention de nouvelles écoles.

Évidemment comme toujours, ce sont les ECT où la pression a été la plus forte que des écoles ont été lâchées.

Sur Lyon, SUD-Rail a déposé une DCI sur les effectifs fin juin et celle-ci courait encore afin de pouvoir déclencher un mouvement si la direction n'organisait pas d'école.

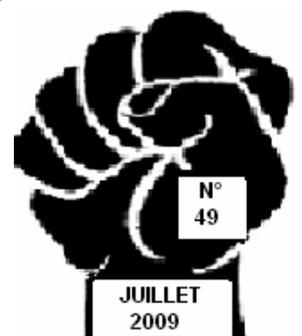
Nous sommes également intervenus à de multiples reprises au niveau de la direction régionale pour exiger une école d'urgence.

UN TRAIN POUR L'EMPLOI
VA SILLONNER LA FRANCE



Toutes ces démarches et cette pression auront été utiles. Lyon fait donc partie des ECT qui auront une école supplémentaire. Celle-ci sera composée de 12 agents et débutera en Septembre.

Cela ne suffira pas à améliorer la situation à long terme. Il faudra continuer à lutter pour les effectifs mais cette école était essentielle pour ne pas sombrer davantage.



BONNES VACANCES

à toutes et tous

Reposez-vous, passez du temps avec votre famille, vos amis, lisez, allez aux spectacles ou... ne faites rien ! Mais revenez en forme pour défendre le service public !



La direction reconnaît enfin être dans l'illégalité !

**Droit de retrait
suite à
agression**

- Lorsqu'elle plaçait en absence irrégulière les agents qui exerçaient leur droit de retrait suite à l'agression d'un de leurs collègues.
- Lorsqu'elle procédait ensuite à des retenues sur salaires.

SUD-Rail, depuis longtemps, disait que la direction ne pouvait agir ainsi, qu'elle n'avait pas le pouvoir de juger de la légalité d'un droit de retrait. La Cour de Cassation a confirmé en décembre 2008 ce que SUD-Rail affirmait de

Pour autant, la direction continuait la plupart du temps de considérer les agents exerçant leur droit de retrait suite à des agressions, en absence irrégulière, comme elle a encore tenté de le faire sur Lyon et Marseille ces dernières semaines.

Mais suite aux multiples interventions de SUD-Rail (*internes à la SNCF mais aussi auprès de l'inspection du travail*), la direction nationale a été contrainte de faire marche arrière en retirant les absences irrégulières.

LA PRIME TER

revendiquée de longue date
par SUD-Rail est sur le point d'être
arrachée à la direction nationale !
Elle sera très prochainement payée
aux agents assurant des trains
sur ligne classique !

Elle annonce une réunion avec les fédérations syndicales afin d'aborder ce sujet des « dépôts de sac » suite à agressions.

SUD-Rail participera à cette réunion nationale avec la ferme intention de faire définitivement respecter le droit de retrait à la SNCF...

RHR Ambérieu

Couchage à Pont d'Ain illégal

Nous rappelons à toutes et tous que les RHR Ambérieu ne peuvent se prendre qu'à Ambérieu même.

La CPST tente régulièrement d'envoyer les agents en couchage à Pont d'Ain, or l'hôtel de Pont d'Ain n'est pas validé comme lieu de couchage par le CHSCT et les temps de trajets ne prévoient pas ce temps d'acheminement.

Local de coupure

Grenoble non conforme

Le local de coupure de Grenoble n'est toujours pas conforme.

Le CHSCT l'a encore visité dernièrement et ne l'a pas validé.

Attention, aucune commande ne doit comporter de coupure à Grenoble.

UN PETIT POINT DE RÈGLEMENT POUR NE PLUS SE FAIRE ENFLER

Nombre de jours par GPT

Art. 19 § 2 du RH0077 :

« Dans chaque grande période de travail, le nombre de journées de service ne peut excéder de plus d'une unité le nombre de jours de cette période »

Commentaires et explications

Le nombre de jours maximum pouvant composer une décade sur Lyon est de 5 jours. Par conséquent, il ne peut exister plus de 6 journées de travail sur une décade.

- Une décade de 3 ne peut comporter plus de 4 journées de travail.
- Une décade de 4 ne peut comporter plus de 5 journées de travail.
- Une décade de 5 ne peut comporter plus de 6 journées de travail.

Le scandale de l'évolution des dix plus hauts salaires continue !

Les chiffres du bilan social sont contradictoires avec ce qui est indiqué dans le document sur les comptes SNCF de l'année 2008 ; dans celui-ci, il est indiqué que la somme des salaires moyens des 12 membres du comité de direction est passée de 3 à 4 millions d'euros : 33% en un an.

Mais, même si on s'en tient au seul « bilan social », **le montant moyen mensuel des dix plus hautes rémunérations de l'entreprise a augmenté de 10 000 euros en cinq ans !**

En 2003, le montant global des dix plus hautes rémunérations représentait un salaire mensuel moyen de 12 800 euros. En 2008, on en est à 22 815 €.

+ 78% en cinq ans.

Voilà qui tranche nettement avec la situation subie par la masse des cheminot-e-s.

Voilà qui montre bien que, décidément, non, « nous ne sommes pas tous dans le même bateau ».

Voilà qui illustre le confort de celles et ceux qui donnent des leçons aux cheminot-e-s, sommé-e-s d'accepter des « sacrifices », au nom de l'avenir de l'entreprise.



BON À SAVOIR...

♦ Et la clim... bordel !

1 an que le CHSCT se bat pour installer la clim dans les salles d'écritures et dans le local Accelio (où chaque synchro prend des allures de sauna pour les ASCT).

La direction se paye notre tête. On a en effet vu fleurir des « clim » à tous les étages de l'ECT, dans les bureaux. Mais quand c'est pour les ASCT, personne ne semble pressé côté direction.

Lors du CHSCT de juin, vos représentants SUD-Rail ont une nouvelle fois exigé l'installation immédiate de climatiseurs.

Cette fois, la direction l'a acté mais 1 mois après, on ne peut que constater que rien ne vient.

Vu la lenteur de la direction, le CHSCT a déclenché en urgence sur son propre budget l'achat de climatiseurs portables qui seront installées prochainement dans les salles d'écritures.

Pour la salle Accelio, l'installation permanente sera selon le bon vouloir de nos dirigeants. Évidemment, pour débloquer l'argent d'un bowling, la réactivité de la direction est toute autre...

En tout cas, cela en dit long sur l'importance qu'ils accordent aux ASCT.

AGENDA

17 septembre : DP

Prenez en considération ceci...

- Si vous vous êtes levé ce matin avec plus de santé que de maladie, vous êtes plus chanceux que le million de personnes qui ne verra pas la semaine prochaine.
- Si vous n'avez jamais été dans le danger d'une bataille, la solitude de l'emprisonnement, l'agonie de la torture, l'étau de la faim, vous êtes mieux loti que 500 millions de personnes.
- Si vous avez de la nourriture dans votre frigo, des habits sur vous, un toit sur votre tête et un endroit pour dormir, vous êtes plus riche que 75% des habitants de la terre.
- Si vous avez de l'argent à la banque, dans votre portefeuille et de la monnaie dans une petite boîte, vous faites partie des 8% les plus privilégiés du monde.
- Si vos parents sont encore vivants et toujours mariés, vous êtes des personnes réellement rares.
- Si vous lisez ce message, vous ne faites pas partie des deux milliards de personnes qui ne savent pas lire.

Pour vous informer
durant l'été, un réflexe :
www.sudraillyon.org

La petite maxime du VENT DU SUD n° 49

« Quand la loi redevient celle
de la jungle; c'est un honneur
que d'être déclaré hors-la-loi »